

→ JY Pachod
beige aux autres
comité de PAg - 19.01.06
UN

Service Economie-Tourisme
JCB/NR

COMMISSION DE SECURITE DES PISTES
du 1^{er} décembre 2005
(salle du conseil municipal)

Étaient présents : cf. liste annexée

Étaient excusés : Gilbert BLANC-TAILLEUR, Claude FAURE, Yves CHEDAL,

Ouverture de la séance à 10 heures.

Jean-Yves PACHOD ouvre la séance en remerciant les membres présents d'assister à cette traditionnelle réunion de début de saison.

Il annonce que l'arrêté de nomination des membres du comité consultatif pour la sécurité des pistes (commission de sécurité des pistes) a été mis à jour ; il est distribué en séance.

Jean-Yves PACHOD donne ensuite la parole à Laurent FILLION, directeur du site Courchevel pour la Société des 3 Vallées afin d'apporter des précisions quant à la rédaction du compte rendu du 21 juin 2005 ; il précise, à juste titre :

- que les deux décès de l'hiver ont eu lieu en hors piste notamment celui intervenu sur la barre rocheuse dans les couloirs de la Saulire. S'agissant de cet accident, le service des pistes placera, à la demande de la famille de la victime, un panneau de présentation « attention barre rocheuse » au départ du grand couloir.
- qu'aucun incident n'a été déploré au croisement de la piste de luge et de la piste de ski alpin de Cospillot.

PERSONNEL ET MOYENS DES SERVICES POUR L'HIVER 2005/2006

Comme avant chaque début d'hiver, il est dressé un inventaire du personnel et des moyens mis en œuvre pour l'hiver 2005/2006.

Société des 3 Vallées

La liste du personnel du service des pistes est présentée (cf annexe).

Deux nouveaux pisteurs ont été recrutés en plus de l'effectif habituel, dont un fonctionnera sur un horaire adapté à la piste de luge.

Médecins

Les mêmes médecins qu'en 2004/2005 seront en poste à Courchevel étant précisé que Marc CHEDAL s'est doté d'un associé.

Le nouveau médecin du Praz sera désigné au cours de l'hiver. Le service des pistes fait remarquer que le positionnement du cabinet du Praz n'est pas adapté à la problématique des pistes de ski car le transfert du bas des pistes nécessite, pour quelques mètres, l'intervention d'un ambulancier ; le chef des sapeurs pompiers et la société d'ambulance demandent à la commune que leur soit présenté de l'accès des blessés dans le cabinet avant sa mise en service.

Gendarmerie

Effectif identique ; le poste est basé dans l'ancien chalet du CAF pour la saison d'hiver 2005/2006.

CRS / PGHM

Effectif identique à 2004/2005.

Pompiers

Effectif constant avec un saisonnier remplacé par un professionnel (9 professionnels, 20 volontaires, 8 renforts saisonniers).

Police municipale

4 permanents, 1 vaguemestre, 16 saisonniers dont 2 maîtres-chien de surveillance.

Ambulances

La société regroupe 18 personnes et 5 ambulances ; un véhicule sera immobilisé sur la station et le véhicule en renfort sera plus présent sur la station compte tenu d'une nouvelle organisation interne de l'entreprise ; monsieur PECH informe la commission de l'augmentation du nombre de transferts vers Albertville compte tenu de l'abandon de la chirurgie à Moutiers, ce qui diminue les temps de présence sur les stations.

Hélicoptère

Le dispositif SAF est mis en œuvre à compter du 3 décembre 2005.

Enfin, la liste des intervenants de la chaîne de secours a été mise à jour (cf annexe).

L'ESF demande de ne plus avoir à supporter les charges liées au personnel du Snow Park qui est une piste à part entière et gratuite d'accès ; la convention de gestion du Snow Park proposée par la Société des 3 Vallées sera réexaminée.

TRAVAUX DE PISTES 2005 VISANT À AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES PISTES

- les Chapelets : modelage partie inférieure,
- G4 Jardin Alpin : terrassement, engazonnement
- Stade de Slalom : réaménagement partie haute,
- Piste de Cospillot : engazonnement partie basse,
- ZEN Golf : remise en état
- Télési de l'Etoile : piste de montée et boulevard pour retour vers TG du Biollay
- ZEN Michéy : engazonnement + nouvelle signalétique,
- Concassage diverses pistes : Combe, Saulire, Pyramides, haut Chapelets, bd Roc Mugnier, bas J. Pachod,
- Broyage : mur Jean Blanc
- Réengazonnement de plusieurs zones pour conforter l'existant : abords usine à neige 1850, virage téléphone, G1 marmottes et arête des Creux, G2 Tovets, G1 Tovets, cave des Creux, arête du Biolley et Pralong, bosse amont G4.
- Curage piste des indiens

- Avalanch'camp : cet espace sera animé par un pisteur tous les mercredi matin et samedi matin pour l'entraînement à la recherche ARVA.

P.I.D.A

Des modifications interviendront sur les consignes de tir du Rocher de l'Ombre. A Courchevel 1650, on comptera un point de tir supplémentaire. Un arrêté municipal sera pris pour valider ce plan après avis des services de la protection civile.

NOMINATION DES RESPONSABLES DE L'ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ DES PISTES

Les personnes nommées en 2004/2005 sont reconduites cette saison :

- Titulaire : Patrick MUGNIER
- Suppléant : Marc GORMIER (1650) et Jean-Paul CHARDON (1850, 1550, Le Praz)

SÉCURITÉ DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SKI

Bruno TUAIRE, directeur du Club des Sports, présente le programme des championnats de France de ski alpin qui se dérouleront du 25 au 31 mars 2005 (cf annexe).

La commission de sécurité valide l'accueil des épreuves de descente et de Super G dans la combe de la Saulire. Des filets seront positionnés sur les entrées de la combe de la Saulire et des vigies surveilleront le secteur. Un arrêté municipal devra valider l'utilisation de la combe de la Saulire à des fins de compétition. Une formule permettant au public de tester les skis de compétition après les courses sera élaborée pour associer les skieurs de Courchevel à cette épreuve et renforcer son attrait.

La circulation des scooters liés à la compétition devront faire l'objet de procédures adaptées.

Par ailleurs, le ski de fond du combiné nordique aura lieu sur le site du Belvédère.

RESTAURATION D'ALTITUDE EN SOIRÉE AU PANORAMIC

La commission valide le descriptif présenté (cf annexe).

Le principe pourra être adapté au cas par cas pour les autres restaurants d'altitude.

PLANNING PRÉVISIONNEL D'OUVERTURE DES PISTES ET REMONTÉES MÉCANIQUES,

Dès le samedi 3 décembre 2005, les pistes suivantes seront ouvertes : Biollay (bleu), Verdons (vert) Chenus partie haute (rouge), Loze partie basse (rouge). Dès la première chute de neige à venir, les pistes combe de la Saulire (rouge), Creux partie haute (rouge) et Bellecôte (verte) seront praticables.

QUESTIONS DIVERSES

- Fermeture du stade de slalom : une procédure a été organisée par le club des Sports gestionnaire de l'équipement.
- Feux d'artifices : le service des pistes rappelle que le tir de feux d'artifices doit être associé à un nettoyage soigné.
- L'accueil test-center des marques de ski est reconduit à l'emplacement habituel (face au magasin « Jean-Blanc sports »).
- La commission est informée du nouveau dispositif « Mobil Care Unit » développé par le docteur PETITET pour effectuer des diagnostics complets des blessés en site éloignés ou pendant le transfert à l'hôpital.
- Le service des pistes fait part à la commission de l'impossibilité d'organiser un petit espace luge pour les enfants sur la grenouillère de Courchevel 1550 nouvellement modifiée ; le public sera orienté vers l'espace luge des Grandes Combes.
- Défense incendie des restaurants d'altitude : le travail du SDIS dans ce domaine avance ; une procédure sur certains sites sera élaborée avec la Société des 3 Vallées pour l'utilisation des réseaux de canons à neige pour l'acheminement de l'eau.
- Le panneau « danger d'avalanche » est à replacer au départ du petit chemin piétonnier (non entretenu) au pied de la carrière des Gravelles.
- Les circulaires « évacuations des restaurants d'altitude » devront être diffusées aux écoles de ski pour information des moniteurs.
- Un espace débutant enfant sera mis en service à la demande de l'école de ski « Ski Academy » à proximité de la gare G3 de la télécabine du Jardin Alpin.
- Une nouvelle réunion de la commission de sécurité des pistes est organisée le 10 janvier 2006 à 9 heures pour débattre de l'organisation du plan de secours hivernal (plan de sauvegarde communal).

La séance est levée à 12h00.

Vu, le Maire,

Gilbert BLANC-TAILLEUR

- PJ :*
- *liste de présence,*
 - *liste du personnel du service des piste,*
 - *liste des intervenants de la chaîne de secours,*
 - *programme des championnats de France de ski alpin,*
 - *dispositif soirée au restaurant Le Panoramic.*